



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Dérives sectaires

Question écrite n° 37565

Texte de la question

Mme Sandra Boëlle attire l'attention de M. le ministre délégué auprès du Premier ministre, chargé des relations avec le Parlement et de la participation citoyenne, sur de nouvelles dérives sectaires observées en 2020. Le 25 février 2021, un rapport de la Mission interministérielle de vigilance et de lutte contre les dérives sectaires (Miviludes) a mis en évidence une augmentation des saisines et certaines ont un lien direct avec la crise sanitaire survenue depuis mars 2020. Il y a eu 3 008 signalements en 2020. Selon l'analyse du ministère de l'intérieur, les femmes sont plus touchées par ces manipulations mentales du fait de l'existence d'une prédation sexuelle, par le biais de guérisseurs ou de coachs de vie. Le rapport alerte également que la crise sanitaire de 2020 a provoqué une augmentation des pratiques susceptibles d'engendrer des dérives sectaires. Les signalements faits à la Miviludes au cours de la période de la crise sanitaire concernent les thématiques de la santé, du bien-être et du développement personnel, à cela s'ajoutent les théories complotistes et les courants apocalyptiques. La Miviludes met également en avant l'augmentation des saisines impliquant des mineurs, du fait de l'adhésion parentale à un groupe dans 70 % des cas et des personnes âgées souvent maltraitées et ou en difficultés financières. En conséquence, elle lui demande quelles actions le Gouvernement va mettre en place afin de protéger les Français de ces dérives sectaires.

Données clés

Auteur : [Mme Sandra Boëlle](#)

Circonscription : Paris (14^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 37565

Rubrique : Sectes et sociétés secrètes

Ministère interrogé : [Relations avec le Parlement et participation citoyenne](#)

Ministère attributaire : [Intérieur](#)

Date(s) clé(e)s

Question publiée au JO le : [23 mars 2021](#), page 2509

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)